

DU Handicaps sensoriels et rééducation des troubles de l'équilibre

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

IMPORTANT : PAS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS EN 2025/2026. NOUS RECONTACTER POUR 2026/2027.

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUM131

Responsable pédagogique : Pr Alexis Schnitzler

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposer votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

- Enseigner les concepts physiopathologiques, cliniques et thérapeutiques concernant les troubles sensoriels vestibulaires, proprioceptifs ou visuels, responsables de troubles de l'équilibre et sensibiliser le monde médical et paramédical au dépistage et à la prise en charge de ce problème majeur de santé publique;
- Fournir les bases à la mise en place d'une activité d'évaluation des troubles de l'équilibre, de prévention des chutes et de rééducation;
- Evaluer les pratiques professionnelles.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUM131

Volume horaire : 120 heures

Calendrier : du 23 novembre 2023 au 24 mai 2024

Rythme : 5 séminaires de 2,5 à 3,5 jours

Séminaire 1 : les 23 & 24/11/2023

Séminaire 2 : les 13, 14 & 15/12/2023

Séminaire 3 : les 18 & 19/01/2024

Séminaire 4 : les 27 & 28/03/2024

Séminaire 5 : les 22, 23 & 24/05/2024

Examen : le vendredi 21 juin 2024 de 9h30 à 11h30 à l'Hôpital Fernand Widal, Salle de Formation Algéo

Lieu(x) de la formation : UFR de médecine - site Villemin, 10 avenue de Verdun 75010 Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

- Anatomie, physiologie et explorations des appareils vestibulaires et visuels;
- La proprioception;
- Posture et posturographie;
- Mécanismes intervenant dans l'équilibration ;
- La marche;
- Le mouvement ;
- Les troubles de l'équilibre d'origine vestibulaire;
- La rééducation vestibulaire;

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Les troubles de l'équilibre d'origine neurologique : troubles sensitifs et cérébelleux, le patient cérébro-lésé, syndromes Parkinsoniens, héminégligence, traumatisés crâniens;
- Vision, troubles du champ visuel et contrôle postural;
- Basse vision;
- Paralysies oculomotrices et troubles de l'équilibre;
- Cécité acquise et stratégie d'adaptation de l'équilibre;
- Les techniques de biofeed-back dans la rééducation des troubles de l'équilibre;
- Principes de rééducation sensori-motrice;
- Pathologie de l'alitement prolongé;
- Troubles de l'équilibre induits par l'impesanteur;
- Les aides techniques à la marche;
- Le couplage oculo-cervical;
- Réapprentissage de l'équilibre chez l'amputé;
- Troubles psychiques et troubles de l'équilibre;
- Chutes du sujet âgé;
- Podologie statique du pied;
- Troubles de l'équilibre et dommage corporel.

[Télécharger le planning 2023/2024](#)

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Alexis Schnitzler

Autres membres de l'équipe pédagogique : ASSAIANTE C. / BARROIS R. / BLANCHARD A. / BONAN I. / BOYER F. / COSTILLE M. / DELAFONTAINE A. / GRABLI D. / GUICHARD J.-P. / HAUTEFORT C. / HERMAN P. / JACQUIN COURTOIS S. / JELILI E. / JOSSE L. / KOSSOWSKI M. / KOU L. / LANGLOIS K. / LOPEZ C. / MACHADO S. / MARTY S. / PAYSANT J. / PERENNOD D. / PILOQUET P.-A. / ROBAIN G. / ROUGIER P. / SCHNITZLER A. / THOUMIE P. / VAN NECHEL C. / VITAUX H. / WIENER S.

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations

- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- Médecins spécialistes ou en cours de spécialité en ORL
- Médecine Physique et de Réadaptation
- Neurologue
- Ophtalmologue
- Gériatrie
- Kinésithérapeutes
- Psychomotriciens.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1900 €**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1900 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **950 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **950 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

FRAIS DE DOSSIER* : **300 €**(à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.

Date de début de la formation : 16 mai 2023

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs)

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation